



MAIL.NET, JE NE VOIS PAS OU EST LE PROBLEME !! C'EST COMPLETEMENT SURREALISTE !!

Voilà comment le nouveau Directeur Régional a balayé ce matin en réunion du Comité Social Economique l'interpellation des élu-es du personnel sur les problèmes posés par la réduction de 72 à 48h du délai de réponse aux mail.net alors même que ceux-ci connaissent une croissance exponentielle. A travers les représentant-es du personnel c'est l'ensemble des agent-es qui sont méprisé-es.

Cette pratique de notre nouveau Directeur Régional n'est pas nouvelle, puisque lors de la 1e séance ordinaire du Comité Social Economique, il avait déjà refusé de donner la parole à des élu-es et mis fin d'autorité aux débats sur les sujets abordés.

Les élu-es du personnel ont donc unanimement décidé ce matin de quitter la séance après avoir voté la délibération suivante :

« Les élu-es du Comité Social Economique Pôle Emploi Auvergne Rhône Alpes exigent de la part du Directeur d'établissement un dialogue social respectueux des règles de prise de parole et de prise en compte des alertes et question des élu-es. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, donc les élu-es du Comité Social Economique Pôle Emploi Auvergne Rhône Alpes décident de quitter la séance du 25 février 2021 »

Les élu-es rappellent qu'un climat anxigène prévaut aujourd'hui à Pôle Emploi Auvergne Rhône Alpes, et regrettent que le nouveau Directeur Régional, loin d'en prendre la mesure, ait déjà choisi d'avancer à marche forcée, sans prendre le temps d'appréhender l'environnement social de Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes et semble-t-il en accordant peu d'importance aux alertes des représentants du personnel.

Les élu-es ont donc choisi d'adresser un message fort à la Direction afin qu'elle respecte les Instances Représentatives du Personnel et tienne compte des alertes portées par les élu-es du personnel.